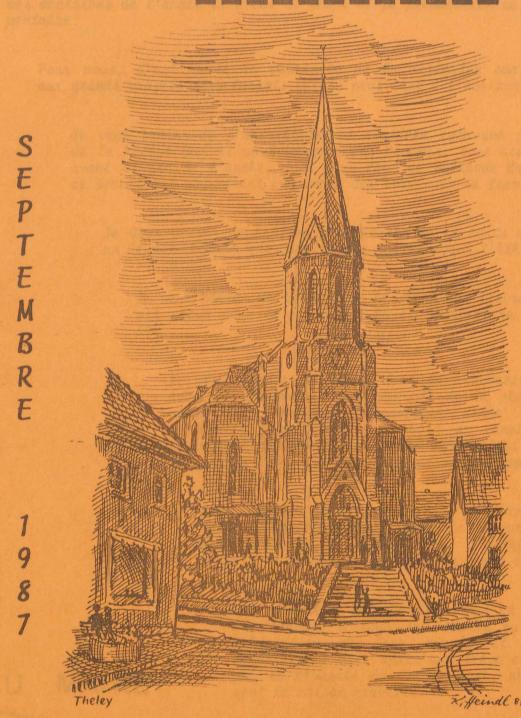


GOULAINE RMATIONS



CHERS GOULAINAISES ET GOULAINAIS.

Les degrés actuels nous font oublier que l'automne arrive à grands pas. Pourtant. nos enfants ont repris le chemin de l'école, les Associations ont largement renoué avec leurs activités et les vendanges sont bien installées.

Pour nous, Municipalité, c'est le temps de considérer l'état d'avancement des décisions de l'année et c'est le temps de la préparation du budget supplémentaire.

Pour nous, c'est aussi la poursuite de la réflexion sur l'avenir face aux grands projets structurants qui se profilent à l'horizon.

Je veux parler de l'infrastructure routière avec une première partie de la Rocade Sud et un Echangeur des Rouches, tous deux fonctionnels avant la fin de l'année, puis d'un Pont de Bellevue dont les travaux de doublement pourraient commencer dès 1988 pour se terminer en 1990.

Je veux parler de la Zone d'activités de la route de Clisson avec un Centre Leclerc qui ouvrira ses portes avant l'été prochain.

Je veux parler du Lycée dont le début des travaux à la Hardrie est prévu pour le printemps 88 et l'ouverture pour septembre 89.

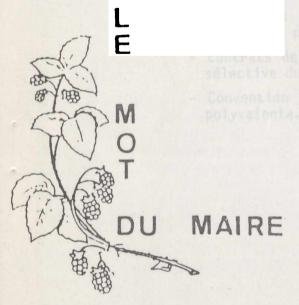
Je veux parler du Bourg dont la rénovation se poursuit avec un achèvement de l'immeuble de la place Saint Brice prévu pour novembre, accompagné d'une restructuration de ladite place, avec un abord de canal terminé pour novembre également, et avec des démolitions qui laisseront du terrain libre pour de nouveaux petits commerces.

Sans vouloir être exhaustif, je terminerai par la Salle polyvalente pour laquelle chaque manifestation nous rappelle le besoin réel. L'année 1988 devrait la voir se dresser en bordure du grand canal.

Mes souhaits de succès vont, en cette période de l'année, à tous les Jeunes qui relancent la préparation de leur avenir et à toutes les Associations qui, après une trêve estivale marquée par la réussite du Centre Aéré, abordent activement la saison nouvelle.

> Serge POIGNAM Maire

Conseiller Général



DECISIONS MUNICIPALES

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DEPUIS LE DERNIER FLASH :

26 JUIN 1987

1

T

- Modification du P.O.S. : fixation des modalités de concertation
 - Poursuite de la procédure de classement des voies privées pour le lotissement de Launay-Sillay
 - Acquisitions foncières en bordure du petit canal et transactions diverses pour le prolongement de la rue du Hamelin
 - Assainissement E.U. : convention pour le raccordement de l'Ile Chaland (partie Haute-Goulaine)
 - Décision de création d'une halte-garderie
 - S.I.M.A.N. : extension des compétences pour les Lycées.

11 SEPTEMBRE 1987

- Désignation d'un membre de la Commission d'appel d'offres
 - Programmes voirie et assainissement E.U. 1987 et extension de l'école primaire
 - Contrats de ramassage des ordures ménagères et de collecte sélective du verre
- Convention avec la SODALA pour la réalisation d'une salle polyvalente.



URBANISME

SIMPLIFICATION DE LA REGLEMENTATION DES LOTISSEMENTS (Loi du 6 Janvier 1986)

Les lotissements approuvés depuis plus de dix ans verront leurs règles disparaître <u>automatiquement le 8 Janvier 1988</u> au bénéfice du plan d'occupation des sols en vigueur, sauf, si après enquête publique, l'autorité administrative décidait de ne pas accepter une demande de maintien de ces règles qui aurait été présentée par une majorité qualifiée de colotis (définie ci-après).

Les lotissements approuvés depuis moins de dix ans verront leurs règles disparaître selon les mêmes règles, au terme de dix années à compter de leur approbation.

Demande de maintien des règles d'urbanisme du lotissement

La demande de maintien est formulée par les propriétaires des terrains situés dans le lotissement à la majorité des 3/4 des propriétaires détenant ensemble les 2/3 de la superficie du lotissement ou des 2/3 des propriétaires détenant ensemble les 3/4 de cette superficie.

Cette demande est unique et collective et peut se présenter sous forme d'un compte rendu d'Assemblée Générale de l'association syndicale lorsqu'elle existe, ou d'une demande signée des différents propriétaires. Cette demande doit indiquer le nom des propriétaires la superficie de leur terrain, celle du terrain d'ensemble concerné et le nombre total de propriétaires. La demande est adressée par pli recommandé avec A.R. au Maire de la Commune.

La demande doit parvenir en Mairie avant que les règles ne cessent de s'appliquer.

Pour les lotissements autorisés postérieurement à la date d'approbation du plan d'occupation des sols, la demande doit être faite avant l'échéance des dix ans à compter de l'arrêté d'autorisation délivré.

Effets de la demande de maintien des règles d'urbanisme du lotissement.

Les règles spécifiques du lotissement continuent à s'appliquer tant qu'une décision expresse de l'autorité compétente prise après enquête publique n'en a pas prononcé la suppression. En cas de maintien, ces règles se superposent à celles du plan d'occupation des sols (il est fait application de la règle la plus restrictive).

P.S. Pour tous renseignements complémentaires, prendre rendez-vous avec :

Monsieur BLIN (Adjoint à l'Urbanisme) Tel. MAIRIE Services Techniques - 40.06.05.09.

LOTISSEMENTS REALISES

N°	NOM DU LOTISSEUR	ADRESSE DU LOTISSEMENT	Nbre de LOTS	DATE DE L'ARRETE
1	Consorts PEYRUSSE	La Pièce de l'Amballais	2.	22-01-1962
2	MACQUART	Launay-Bruneau CD 319	8	12-07-1963
3	JEUSEL	La Trèperie - Le Cartereau	3	04-10-1965
4	ENGREVIER	CR 4 - La Cassardière	2	13-02-1967
5	LEHOUEZEC	La Plée	3	13-02-1967
6	EDELIN	Les Landes de la Plée	9	11-08-1967
7	SCI LES GREZILLIERES	RN 751 & CD 119	42	03-08-1967
8	BONNET	Les Landes de la Plée	8	03-11-1967
9	LA COMMUNE	La Grand'Ouche	116	09-09-1969
10	MORINIERE	Les Onchères	2	29-09-1969
11	LEBRIQUIR	Le Hamelin	6	16-12-1969
12	LEFEUVRE	CD 319 & Chemin de la Razée	8	16-12-1969
13	EDELIN	Les Landes de la Plée	4	31-12-1969
14	PADIOLEAU	La Gilarderie - CD 119	6	18-03-1970
15	DUTEIL	Le Tertre - CD 119	12	24-11-1970
16	BRELET Marcel	C.V. n° 5 - Croix des Fosses	3	15-01-1971
17 .	JAMIN Alexandre	V.C. n° 9 - Les Coupries	4	08-02-1971
18	LEBRIQUIR	Bordure du CD 119	33	09-03-1971
19	GARREAU-GUYOT-MARTIN	L'Echalier	79	02-03-1971
20	RHULENS - MAURA	Le Bois Bonneau	3	20-02-1971
21	Charles RIALLAND	La Jarnigarnière	2	15-07-1974
22	MAURAS	La Vigne de la Grand'Ouche	3	29-07-1974
23	DURAND	La Rivière - Le Parc	9	17-10-1974
24	CHATEL Roger	La Pierre Frite	2	25-02-1975
25	LEBRIQUIR	Launay-Sillay	30	24-03-1975
26	SA HLM BASSE LOIRE	Le Grignon	65	1977
	T TRIBLE EEO L . WO			

INFORMATIONS DIVERSES

- * OFFICE H.L.M. et TRAVAUX PLACE DE L'EGLISE : l'achèvement est prévu courant NOVEMBRE.
- * CARREFOUR DU COIN DES ROUCHES : la mise en service définitive sera effective fin NOVEMBRE.
- * MODIFICATION du P.O.S. : L'enquête publique se déroulera du 5 Octobre au 6 Novembre.
- * L'implantation de la nouvelle SALLE POLYVALENTE se situera entre le grand canal et la salle de tennis.

Gils BLIN Adjoint à l'Urbanisme

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 1986

Le Compte Administratif présente les résultats de l'exécution du budget.

Voici un rapide résumé de ses principales lignes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dé	penses	
-	PCIIDCE	

- Denrées et fournitures	200	961,18	F
- Frais de personnel	3 730	898,39	F
- Impôts et taxes	31	085,18	F
- Travaux, fournitures et services exter. 1	757	160,77	F
- Participations et contingents	2 127	313,61	F
- Allocations et subventions	507	199,02	F
- Frais de gestion générale	443	167,91	F'
- Frais financiers (intérêts emprunts) 1	005	858,44	F'
- Charges antérieures		35,00	F
- Prélèvement pour dépenses d'investissement l	530	000,00	F
TOTAL 12	2.333	679,50	F
		======	7
EXCEDENT DE CLOTURE	916	523,72	F
		00 700	
Recettes:			
- Produits de l'exploitation	667	908,21	F
- Produits domaniaux		765,13	
- Produits financiers		399,00	
		945,97	
		639,00	
- Impôts indirects		779,84	
- Impôts directs autres que contributions		139,00	
		054,00	
- Produits exceptionnels		8,00	F
- Produits antérieurs	937	565,07	F
ovisinitan estyrab en core at a symbolo car wind i		A38915	
TOTAL 14	250	203,22	F
		Commence of the second	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

- Remboursement d'emprunts (capital) 662 508,91 - Acquisitions de terrains, mobilier et mat.1 884 421,76 - Travaux de bâtiments 2 304 277,68	F F
- Travaux de voies et réseaux 2 461 727,52	
TOTAL 7 312 935,87	F
EXCEDENT DE CLOTURE 4 918 297,12	F
Recettes:	
- Excédent d'investissement reporté	FFFFFFFFFFF
- Aliénation de titres et valeurs 25 000,00	
TOTAL 12 231 232,99	F

REMARQUES

Pour l'année 1986, l'excédent de clôture en investissement est de : 4 918 297,12 F.

Cette somme comprend :

- d'une part, les <u>RESTES A REALISER</u> soit 3 868 000 F montant qui représente les opérations en cours et en particulier les travaux dont la réalisation a débuté en 1986 et se poursuit en 1987.
- d'autre part, l'EXCEDENT REEL soit 1 050 297,12 F

En dépenses, les pourcentages de réalisation pour 1986 sont les suivants :

- Section de fonctionnement 91,43 %
- Section d'investissement 58,79 %
 - + 31,10 % de Restes à réaliser.

MITAIRES SUCIALES

PERSONNES AGEES - HANDICAPES - PARENTS QUI TRAVAILLENT

LES MESURES QUI SIMPLIFIENT LA VIE

PERSONNES AGEES

- Vous avez plus de 70 ans et vous vivez seul (e).
- Vous-même ou votre conjoint avez plus de 70 ans et vous vivez en couple.

EMPLOYEZ CHEZ VOUS
UNE PERSONNE POUR VOUS AIDER

MOINS DE CHARGES

° Vous ne payez aucune cotisation de Sécurité Sociale (salariale et patronale) jusqu'à : 6 000 F par trimestre (au-delà, vous ne payez que la différence).

MOINS D'IMPOTS

° Vous déduirez de votre revenu imposable de l'année 1987 le montant des salaires et charges sociales versées (depuis le ler janvier 1987) jusqu'à : 10 000 F maximum.

HANDICAPES PARENTS DE HANDICAPES

Vous êtes handicapé (e) et vous vivez seul (e) :

- Vous avez besoin d'une personne pour vous aider
- Vous percevez :
 - ° soit une retraite,
 - ° soit l'allocation compensatrice pour tierce personne,
 - ° soit la majoration pour tierce personne en complément d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'accident du travail,
- ° soit une pension d'invalidité versée par un régime spécial, ou une pension militaire d'invalidité (dans ces deux cas, vous devez avoir plus de 60 ans).

Vous avez la charge d'un enfant handicapé pour lequel vous touchez un complément à l'allocation d'éducation spéciale.

EMPLOYEZ CHEZ VOUS

UNE PERSONNE POUR VOUS AIDER

Vous bénéficiez des mêmes mesures que les personnes âgées :

- * moins de charges
- * moins d'impôts

LES ORDURES MENAGERES

A partir du 15 OCTOBRE une nouvelle étape va être franchie dans le domaine du traitement des ordures ménagères de l'Agglomération Nantaise puisque l'U.I.O.M. (Usine d'Incinération des Ordures Ménagères) installée Prairie de Mauves va ouvrir ses portes.

Cette unité de transformation va permettre de traiter par <u>incinération</u> toutes les ordures ménagères des 19 communes qui composent le SIMAN (Syndicat à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise) soit annuellement plus de 100.000 tonnes pour 485.000 habitants. L'usine produira également de l'eau chaude qui servira à alimenter un <u>réseau de chaleur</u> permettant de chauffer plusieurs grands équipements publics et autres.

La collecte effectuée annuellement sur Basse-Goulaine est de 1.400 tonnes pour 5.400 habitants.

Actuellement le prix de revient d'une tonne de déchets est de 400 FRS T.T.C.

Un nouveau contrat a été négocié avec l'entreprise SACO qui sera chargée de transporter nos déchets à l'U.I.O.M. et non plus au PUISET DORE (Commune du Maine et Loire). Le coût de la collecte et du transfert s'élève à environ 300 FRS T.T.C. la tonne, auquel il faut y ajouter les frais d'incinération s'élevant à 140 FRS T.T.C. et les 18 FRS T.T.C. de la tonne représentant la part des annuités d'emprunts contractés pour la mise en "site propre".

A compter du mois d'octobre le traitement des ordures ménagères va donc coûter 15 % de plus. Il est donc important que chacun prenne conscience que ce service revient cher et qu'il est possible de diminuer la facture en modifiant son comportement et ses habitudes par ces quelques recommandations :

- <u>Déposer tous les verres</u> dans les conteneurs disposés sur la Commune à cet effet.
- <u>Ne déposer dans les poubelles que les ordures "dites ménagères.</u>
- <u>Déposer tous les autres déchets</u>: jardin etc... au dépôt communal ouvert à cet effet : les lundi de 9h à 12h 14h à 18h, mercredi de 14h à 18h, et samedi 9h à 12h 14h à 18h
- Les <u>objets encombrants</u> sont ramassés le premier lundi de chaque mois par le camion communal.

Les espaces disponibles de stockage se réduisant progressivement l'élimination des déchets était devenue un problème préoccupant pour l'ensemble des villes et notamment pour l'Agglomération Nantaise. Le choix de l'usine d'incinération a donc dû être fait malgré le surcoût.

Michel DROUET
Adjoint aux Finances

.../...

PARENTS QUI TRAVAILLENT

Pour s'occuper de bébé, de l'aide à la maison ...

- Vous avez avec votre conjoint la charge d'un enfant de moins de 3 ans et vous travaillez tous les deux.
- Vous avez seul (e) la charge d'un enfant de moins de 3 ans et vous travaillez.

Vous devez justifier d'un minimum d'activité professionnelle. Renseignez-vous auprès de votre Caisse d'Allocations Familiales.

EMPLOYEZ CHEZ VOUS

UNE PERSONNE POUR GARDER VOTRE ENFANT

et vous bénéficiez des 2 nouveaux avantages concernant l'emploi à domicile.

- * moins de charges
- * moins d'impôts

OU VOUS ADRESSER :

- ° PERSONNES AGEES
 A votre U.R.S.S.A.F.
- ° HANDICAPES
 A votre U.R.S.S.A.F.
- ° PARENTS QUI TRAVAILLENT
 A votre Caisse d'Allocations Familiales

SACHEZ AUSSI QUE :

° POUR ETRE AIDE A DOMICILE :

Vous pouvez faire appel à l'aide à domicile (aides-ménagères, travailleuses familiales, auxiliaires de vie)

Renseignements: à la Mairie ou aux services sociaux de votre secteur

° POUR FAIRE GARDER VOS ENFANTS :

Vous pouvez les confier à une assistante maternelle, à une crèche ou à une halte-garderie.

Les sommes versées pour obtenir ces différents services sont également déductibles de votre revenu imposable jusqu'à : 10 000 F (en ce qui concerne la garde d'enfant, ce montant s'applique par enfant de moins de 5 ans).





BIENTOT UNE HALTE-GARDERIE ...!

En février 1987, le centre social a été transféré au N° 156 de la rue du Grignon dans la maison achetée par la Commune à Mr et Mme Henri ALLARD.

Depuis un certain temps, un projet d'ouverture d'un service de halte-garderie dans les locaux du centre est étudié en collaboration avec les services de la D.D.I.S. Madame le Médecin P.M.I et Madame la Puéricultrice encadrante du secteur y contribuent particulièrement.

Le projet se confirme, c'est donc "bientôt" et vraisemblablement dans le courant d'octobre que le service pourra fonctionner.





QU'EST-CE QU'UNE HALTE-GARDERIE ?

C'est un établissement qui reçoit de façon discontinue des enfants de + 2 mois et de - 6 ans. Cette halte-garderie doit avoir une valeur attractive et éducative qui demande la compétence du personnel d'encadrement ce qui est capital pour son bon fonctionnement. Le recrutement d'une "Educatrice de jeunes enfants" est en cours.

La halte-garderie bénéficiera de facilités de stationnement puisque le bâtiment est situé près du parking de la Rivière ce que ne manqueront pas d'apprécier les parents utilisateurs de ce service.

De plus, l'endroit offrira des conditions de calme et de salubrité nécessaires au confort des jeunes enfants.

Les jours et heures d'ouverture seront les suivants :

mardi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30



Michèle DEDIEU

Adjointe aux Affaires Sociales

un 5ème car est mis en service

- effectif inscrit en septembre 87

* - CIRCUIT SECONDAIRE :

"Les Savarières"

° 1 car le matin : ler tour pour la rentrée de 8 heures 2ème tour pour la rentrée de 9 heures

° 2 cars pour le retour du soir

- effectif inscrit en septembre 87 75

"La Bourrelière"

° 2 cars matin et soir à compter de cette année,

à la place de 3, l'effectif à transporter est 116

"Les Bourdonnières - Ouche-Quinet (René Bernier)"

- L'effectif enregistré étant de :

(Basse-Goulaine : 71 et Saint-Sébastien : 20 ° un 2ème car fonctionne donc pour l'aller du matin

Le retour du soir et des mercredi et samedi midi se fait comme par le passé avec un seul car.

Nous vous indiquons ci-dessous, pour information, les itinéraires des circuits mis en place à la rentrée et empruntés par : 585 enfants

PRIMAIRES

Circuit n° 1 - La Basse-Lande - Launay-Sillay- Les Hauts - Rte des Landes de la Plée - La Jarnigarnière - Les Onchères - ECOLES

Circuit n° 2 - Launay-Bruneau - La Haute-Plée - La Plée - Les Coupries -Rte des Landes de la Plée - ECOLES

Circuit n° 3 - Les Rouleaux - La Prise - Lotissement du Petit-Anjou -La Croix des Fosses - La Rivière - ECOLES

Circuit n° 4 -Les Vallées - L'Ile Chaland - ECOLES

Circuit n° 5 - Les Rouleaux - Lotissement des Touzelles - ECOLES

Circuit n° 1 - L'Ile Chaland - Les Vallées - Launay-Sillay - Les Hauts

Circuit n° 2 - La Herdrie - La Cassardière - La Plée - Les Rouleaux - Rte des Landes de la Plée

Circuit n° 1 - Les Vallées - L'Ile Chaland - le Bourg (rue Maurice Ravel rue du Moulin Soline) - 'l'Echalier - Launay-Sillay - La Champagnère - Rte des Landes de la Plée - Les Rouleaux -Rte du Loroux-Bottereau (arrêt Herdrie) LA BOURRELIERE

Circuit n° 2 - Le Bourg - aubette "Rivière" - La Croix des Fosses - rue de la Jarnigarnière - Les Onchères - Les Coupries - Rte du Loroux-Bottereau (n° 297) - LA BOURRELIERE.

Circuit n° 1 - L'Ile Chaland - Rue du Moulin Soline - Launay-Sillay - Rte du Loroux-Bottereau - Rte des Landes de la Plée - Rue des Onchères - SAINT SEBASTIEN S/LOIRE

Circuit n° 2 - La Rivière - Le Tertre - Le Bourg - Rte des Landes de la Plée - Rue des Onchères - Rue des Coupries - Rte du Loroux Bottereau - Rte de Clisson - ST SEBASTIEN S/LOIRE

> Dominique SAVALLE Responsable Commission Transports

AROTTES RAPEES OULET SCE SUPREME

6

RADIS BEURRE SPAGUETTI BOLOGNAISE OCTOBRE 9 MARDI

SALADE DE BETTERAVES STEACK HACHE EPINARDS YAOURT FRUIT

SALADE VERTE + FROMAGE
PAUPIETTE SCE CHASSEUR
HARICOTS VERTS
ENTREMET
PRUNEAUX

BETTERAVES RAPEES
ESCALOPPES DE DINDE
HARICOTS VERTS
FLAN

19

26

ROMAGE BLANC

JEUDI 15 OCTOBRE PAMPLEMOUSSE OEUF FLORENTINE SALADE VERTE + FROM, SAUMONETTE POMMES PERSILLEES YAOURT FRUIT

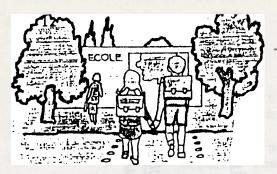
53

+ MAIS

VERTE

OCTOBRE

BETTERAVES



* Rentrée assez difficile à l'école maternelle pour la première fois depuis sa création, 15 enfants de 2 ans, n'ont pu être accueillis, faute de place.

La 13ème classe de l'école élémentaire fonctionne actuellement dans les locaux de

l'école maternelle ce qui a obligé la transformation de la bibliothèque en salle de classe pour une grande section.

Malgré tout, 212 enfants ont été accueillis aussi bien que sible 7 classes fonctionnent de la facon suivante :

bossinie. 1	Classes Tonccionnent	ue la	Taçun Surva	nice .		
GS	Mme MESTDAGH	30	MS-PS	Mme	FONTENEAU	30
GS	Mme PETIT-ERRECA	31	PS	Mme	ABADIE	30
GS -MS	Melle DOIZE	30	PS	Mme	THIBAUD	31
MS	Mme AMIAUD	30	E I With Mil			

* Deux projets pédagogiques ont vu le jour cette année :

(1) Le travail collectif des instituteurs et des parents a permis la réalisation d'une structure de jeux moteurs répondant bien aux besoins de mouvement des jeunes enfants. La lère partie, installée depuis la fin du mois de juin, a obtenu beaucoup de succès auprès des petits. Nous espèrons que sa deuxième partie sera réalisée rapidement offrant ainsi aux enfants la possibilité d'exercer et de développer toute leur motricité.

(2) Une bibliothèque d'école fonctionne avec des parents bénévoles et permet aux enfants, de la petite section au cours préparatoire, de se familiariser avec l'écrit, à travers la manipulation des livres, et de découvrir l'envie de lire.

Nous espèrons que d'autres parents viendront nous rejoindre pour continuer cette expérience. Une réunion aura lieu dans le courant du mois d'octobre.

Avec l'Amicale Laïque, l'école organise également une Mi-Carême et une fête de fin d'année.

D'autre part, une exposition regroupant les travaux des enfants des 3 sections, a lieu dans le courant du dernier trimestre de l'année scolaire.

Enfin, les enfants de la classe de grande section de Mme PETIT-ERRECA, ayant participé à un concours de dessins dont le thème était "Dessine-moi la Paix", ont gagné le ler prix National, soit un ordinateur pour l'école maternelle.

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE "LE GRIGNON"

UNE 13ème CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE

L'école à 12 classes, construite en 1973, est maintenant trop petite. La 13ème classe, ouverte pour la rentrée 1987, fonctionne provisoirement dans les locaux de l'Ecole Maternelle en attendant la fin de la construction de deux classes supplémentaires.

les 2/2 Alàves sont repartis ainsi :

		Les 343 eleves sont re	barris arusi			
CP	25	Madame NéDéLEC	I CE2	28	Madame BREGEON-Mr	ROUSSE
CP	26	Madame MAQUIGNEAU	CE2-CM1	22	Monsieur RENAULT	
CP		Monsieur ESPIAU	CM1	26	Madame ARMENGAUD	
CE1		CONTRACTOR FOR THE SECOND SECO	CM1	27	Madame DARCEL	
CE1		Madame HERBRETEAU	CM ²	29	Monsieur RICORDEL	
CE1		Monsieur CHUSSEAU	CM ²	29	Monsieur HAMELIN	
CE2	26	Madame MARCHé	· BUE B 福岡中/			

La Directrice est déchargée de service les lundi et mardi, elle demande donc aux parents d'élèves de bien vouloir choisir ces deux jours pour téléphoner (sauf cas urgent).

Comme chaque année des réunions d'information sur le vie scolaire seront organisées dans toutes les classes. Il est très souhaitable que tous les parents y participent.

ECOLE SAINTE-MARIE

Pendant les vacances l'Ecole Sainte-Marie a fait "Peau Neu-

De la petite section au cours préparatoire en passant par le réfectoire des petits, aucun local n'a été oublié.

Le désir de rénovation qui anime l'Equipe Parents Enseignants, a pu enfin se réaliser cette année.

La joie des enfants, des parents et des enseignants le jour de la rentrée est la plus belle récompense que puissent avoir les parents qui n'ont pas hésité à donner de leur temps pendant les vacances.

Des locaux neufs.... du mobilier neuf...

l'année scolaire ne pouvait que très bien débuter. Et ce début est prometteur d'une bonne année!

A l'heure où nous donnons ce rapport il est difficile de faire un bilan de la rentrée, puisque nous en sommes au premier jour.

Toutefois nous pouvons annoncer que les effectifs sont en hausse, en primaire. Les élèves sont répartis en 5 classes avec la même équipe enseignante.

Au cours de l'hiver se déroulera la classe de neige pour les 2 classes du Cours Moyen, c'est un moment très attendu par tous.

Dans les parutions suivantes nous ferons part des activités en préparation.

Le CM2-St-Brice 6e régional au concours des Télécom!

Dernièrement, les Télécom organisaient un concours ouvert aux écoles primaires des Paysde-Loire. Le thème « Le téléphone à l'école » poussait les élèves à des recherches profondes sur le téléphone, depuis son invention et sur la communication en général à travers les âges, de l'époque préhistorique jusqu'à nos jours.

La présentation de ce travail sous forme d'affiches leur a valu, par la qualité des illustrations, le 6° prix sur les 130 écoles de la région des Pays-de-Loire engagées dans ce concours. Ce fut pour cette classe une activité concrète où l'éveil, l'attention et le travail de recherche en commun mirent en évidence des qualités déve-loppées par les enseignants débouchant sur le résultat que l'on connaît et qui génèrent la plus légitime des fiertés, comme

domaines plus scolaires.

Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont été recus au

il pourrait en être aussi dans des centre Neptune, et ont reçu chacun un radio-cassette stéréo, ce qui on n'en doute pas fit leur plus grand bonheur

Basse-Goulaine

Les CM2 de Saint-Brice à l'honneur

« Nous, les CM2 sommes heureux d'avoir gagné au concours organisé par les télécoms «Le téléphone à l'école », écrivent les CM2 de Saint-Brice. « Le long travall de recherches historiques sur la communication à travers les âges depuis l'époque préhistorique jusqu'à nos jours et la présentation sous forme d'affiches nous ont permis de rempor-

ter le 6° prix sur les 130 écoles de la région Pays de Loire ayant participé à ce concours. Ce 6° cassette stéréo et d'une BD par élève. »

« Nous invitons tout le monde à voir notre travail qui sera



RENTREE SCOLAIRE 87 / 88

LA F.C.P.E. AU SERVICE DES JEUNES ET DES PARENTS

Elle agit dans l'intérêt :

- Des jeunes : Pour une orientation conforme à leurs désirs et leurs possibilités, pour la gratuité de l'enseignement, pour la reconnaissance de leurs droits ...

- Des familles : En les informant sur le système scolaire et les problèmes d'éducation, en intervenant dans la rénovation du système éducatif, en représentant les parents dans les différentes commissions (bourse, appel...), en participant aux Conseils d'école.

Vous êtes directement concernés et pourrez faire partie de cette instance en vous portant candidat auprès des membres du bureau.

Soutenez notre action - ADHEREZ A LA F.C.P.E.

Pour en savoir plus, pour des informations complémentaires que vous souhaiteriez avoir sur tous les problèmes de la rentrée scolaire, nous vous invitons à participer à notre

ASSEMBLEE GENERALE F.C.P.E. Primaire et Maternelle, qui aura lieu le 25 SEPTEMBRE 1987 à 20 H 30 à l'école maternelle du Grignon



Les sonneries des écoles ont signalé la rentrée des classes. Ce fut pour les responsables P.E.E.P. le temps de la remise en route.

Première manifestation de notre association, la distribution des documents de rentrée comprenant l'assurance scolaire et l'adhésion à notre association.

Parmi les divers services proposés par la P.E.E.P., la Fédération édite une revue d'information pour aider les parents dans la scolarité

de leurs enfants (analyses, actualités, chroniques, conseils pratiques sur l'enseignement de la maternelle à l'enseignement supérieur, interviews, débats, dossiers etc...).

Pour cette année, nous souhaitons que se poursuive le dialogue enseignants-familles, qu'il devienne permanent et confiant. Premiers responsables de l'éducation des enfants, les parents doivent s'intéresser à la vie de l'école et tenter d'y participer. Dans ce dialogue, les associations de parents d'élèves ont un rôle à jouer présence dans les conseils d'école pour que l'école vive réellement la participation.

Tenez-vous informés - PARTICIPEZ.

P.E.E.P BASSE-GOULAINE - Danielle DUMONT 40.06.00.61 ASSOCIATION DEPARTEMENTALE - NANTES 40.69.30.90 Permanence 7, rue de Gigant : Lundi de 14H3O à 17H3O Jeudi de 14H3O à 17H.



Reprise des activités

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (féminine)

Pendant une heure, avec un support musical, des exercices d'assouplissement et de détente pour garder la forme. L'animation est assurée par une monitrice diplômée.

Les séances se déroulent le lundi 18 h 45 à 19 h 45 dans la salle omnisports du Grignon.

Les inscriptions se font sur place aux heures des séances.

VOLLEY-BALL (formule détente pour adolescents et adultes)

Les séances ont lieu le vendredi soir de 21 h à 22 h 45 dans la salle omnisports (nous envisageons d'avancer l'horaire si le planning d'utilisation de la salle le permet)

La reprise de cette activité aura lieu le vendredi 25 septembre Les inscriptions se feront aux heures des séances.

POTERIE POUR ENFANTS L'atelier est situé dans les locaux de la Grillonnais, il fonctionne le mercredi après-midi. Pour ce début de saison, l'effectif du groupe est complet, un second groupe pourrait être créé si un animateur ou une animatrice proposait ses services à l'Amicale Laïque, Pour tous renseignements s'adresser à Mme PASQUEREAU tel. 40-03-54-29

DECOUVERTE DE LA PHOTOGRAPHIE Cette nouvelle activité s'adresse aux enfants de 12 à 14 ans. Pendant une periode de trois mois, les enfants prendront connaissance de la technique, de l'appareil photo à l'agrandisseur en passant par le cadrage, la prise de vues, le développement.

Les photos et trvaux réalisés feront l'objet d'une exposition en fin d'année. L'activité fonctionnera le mercredi après-midi de 15 h à 16 h 30 et celà à partir du 6 octobre. Renseignements et inscriptions : Michel GUINEBAUD tel. 40-03-51-23.

BIBLIOTHEQUE DE L'AMICALE LAIQUE (enfants et adultes)

Amicale

Populaire

Laïque

La bibliothèque est située dans la salle n° 3 de l'ancienne maternelle, elle est ouverte trois fois par semaine le mardi de 16 h à 18 h

le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 le samedi de 11 h à 12 h

Nous envisageons une ouverture le mercredi matin, dès que ce sera possible, nous ferons passer l'information par la presse et par les élèves des ecoles de Basse-Goulaine

AVIS AUX AMATEURS DE CINEMA (adultes et enfants), le programme de la saison 87 / 88 comprend de nombreux grands films récents. Le premier sera pour les enfants, il sera projeté le 3 octobre à 17 h 30 au groupe scolaire du Grignon. La première séance pour les adultes aura lieu le 17 octobre à 20 h 30. Au moment où nous écrivons ces lignes, la confirmation des titres choisis ne nous est pas parvenue, nous les annoncerons dès que possible.

Cette année, nous avons retenu plusieurs films à grand spectacle sachant que la télévision ne pourra jamais les restituerdans leurs réelles dimentions. En effet chacun a pu remarquer comment la télé "mutile" les œuvres cinématographiques (réduction de l'image, interruptions, coupures).

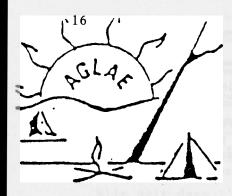
Nous faisons le maximum pour que le ciné-club permette d'apprécier le SPECTACLE aussi bien au niveau de l'image que

UN FILM DE CINEMA NE S*APPRECIE VRAIEMENT QU'AU CINEMA . C'est pour celà que l'Amicale Laíque, depuis plus de dix ans, met cette activité à la portée de tous.

FETES ET SPECTACLES

Cette année encore, des spectacles, des soirées musicales pour les jeunes un rallye promenade etc... Soyez attentifs aux informations de l'Amicale. Nous le rappelons, les activités de l'Amicale Laïque sont ouvertes à tous.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE, VENDREDI 16 OCTOBRE A 20 h A L'ECOLE PUBLIQUE. Amis et parents d'élèves de l'Ecole Laîque, n'hésitez pas à y venir nombreux.



Créée en octobre 1986, l'Association Goulainaise Loisirs Adolescence et Enfance, vient de terminer son ler été de fonctionnement en centre aéré. Pour la première fois cette année, le centre aéré a été ouvert en août et le taux important de fréquentation confirme la nécessité qu'il y avait d'élargir les activités de l'été pendant un mois supplémentaire.

Voici un rapide bilan:

I - PARTICIPATION

d'emplois créés - Directeurs	2	2	4
bilistaromes : eq	2	2	4
- Directeurs	2	2	4
- Animateurs	14	10	24
- Personnel de Service	3	2	5
- Secrétariat	1 T.	,U,C,	1
	J. 30, 3718		34
		in mentioner one of teappoon epithesis	und painstrice proposait ass services in

II - LES PRINCIPALES ACTIVITES

Outre les activités traditionnelles réalisées à l'intérieur du centre (grands jeux, jeux de ballons, activités manuelles, cuisine, kermesse, etc...) les enfants ont pu bénéficier d'activités extérieures telles : patinoire, piscine, bicross, initiation à la moto, et mini-camps, voile, canoë, tir à l'arc, découverte de la Brière. De plus, durant le mois d'aôut, 4 poneys, loués au Centre Equestre de Haute-



Goulaine, ont été mis quotidiennement à la disposition des enfants et chacun d'eux a pu goûter aux joies de l'équitation. Enfin, 2 soirées "Cabaret" animées par les enfants ont réuni en Juillet, 200 personnes, et en août ... 300 personnes.

III - LES PROJETS D'AVENIR

Pour 1988, outre les 2 centres aérés de Juillet et Août, l'A.G.L.A.E. va orienter ses activités vers les jeunes de 12 à 16 ans. * Dès février prochain, un camp de ski aura lieu aux Contamines-Montjoie (Hte Savoie).

* Pour l'été prochain sont prévus des camps à la semaine à dominante sportive de même qu'une colonie en ALLEMAGNE dans le cadre du projet de jumelage que la Commune entend réaliser avec THELEY (R.F.A.) Rendez-vous est donné à tous les Parents pour l'Assemblée Générale qui aura lieu au mois de Novembre.

> Christian GERARD Président de l'A.G.L.A.E.

N.B. Quelques vêtements oubliés ont été ramassés à la fin du centre aéré (pulls, jogging, kway, blouson, etc... Ils sont déposés à la Mairie. Les familles concernées peuvent donc les récupérer.



Pendant les vacances de Février 1988, A.G.L.A.E. organise un camp de ski aux Contamines-Montjoie (Haute-Savoie) à 1164 m d'altitude.

> -- du VENDREDI 12 FEVRIER, au soir au SAMEDI 20 FEVRIER, au matin---

LE SEJOUR

Le ski alpin sera l'activité quotidienne.

Il n'y a pas de niveau minimum. Le séjour sera organisé pour que chacun progresse selon son intérêt et ses connaissances de départ. Des cours de ski seront donnés par des animateurs confirmés et par un moniteur de l'Ecole de Ski Français pour les débutants.

Les soirées seront un moment privilégié pour se détendre et s'amuser grâce aux diverses activités : jeux, maquillage,

Les jeunes auront à leur disposition une mini-bibliothèque (bandes dessinées, romans ..), des jeux de société, une télévision, un magnétoscope avec films.

LES PARTICIPANTS

44 enfants âgés de 10 à 16 ans, de Basse Goulaine encadrés par 7 animateurs et un directeur diplômés.

LA STATION

Les Contamines-Montjoie

Une station située au coeur du Massif du Mont Blanc à 8 km de St Gervais-les-Bains et à 30 km de Chamonix. Une neige remarquable de Décembre à Avril : 25 remontées mécaniques desservant 30 pistes (soit 100 km) jusqu'à 2500 m d'altitude.

L'HEBERGEMENT

Dans le village des Contamines-Montjoie, à 2 km des pistes, le Centre d'accueil est parfaitement adapté à l'hébergement de groupes de jeunes : chambres de 4 à 10 lits, avec tout le confort.

LE TRANSPORT

Le transport sera assuré par un car à fauteuils inclinables qui restera à la disposition du groupe durant tout le séjour

LE PRIX : 2400 F maximum

Le prix comprend : la pension complète, les assurances responsabilité civile et rapatriement, le matériel de ski, les remontées mécaniques, les cours de ski, le transport et l'adhésion à l'Association.

AIDES DE VACANCES

Vous pouvez bénéficier :

- .. de bons vacances de votre Caisse d'Allocations Familiales où de votre Caisse de Mutualité Agricole,
- .. de chèques-vacances,
- ..d'une aide de votre Comité d'Entreprise

Ces aides sont à demander auprès des différents organismes et seront déduites du montant du séjour, sur présentation des justificatifs.

INSCRIPTIONS

Elles seront prises dans la limite des places disponibles

- --le Mercredi 28 Octobre de 19H à 21H
- --le Jeudi 29 Octobre de 18H à 20H
- à la Salle Verte

Se munir obligatoirement :

- -du carnet de santé de l'enfant
- -du numéro C.A.F ou M.S.A.
- -de 4 enveloppes timbrées à votre nom et adresse

Nous indiquer : la taille de l'enfant et sa pointure

Un versement minimum de 600F sera demandé à l'inscription. Le solde pourra être reporté sur les 3 mois qui précèdent le départ du camp.

ASSOCIATION GOULAINAISE LOISIRS ADOLESCENCE ENFANCE

B.P. 26 44115 BASSE GOULAINE



ATHLETIC CLUB DE BASSE-GOULAINE A.C.B.G.

SAISON 87/88

En Juin 1986, notre équipe seniors A accédait en première division. Cette année, c'est au tour de notre équipe seniors B de l'imiter et évoluera-t-elle ainsi en deuxième division de district au cours de la saison qui démarre.

Constatons également les bons résultats d'ensemble obtenus en équipes jeunes, et notamment la montée d'une division de l'équipe Cadets.

Le conseil, issu de notre assemblée générale de Juin dernier, a élu le bureau suivant pour l'année à venir :

Président : André LE NY

Vice-Présidents : Hubert GANACHAUD - Daniel DELACOUR

Secrétaire : André HUBERT

Secrétaire-Adjoint : Alain HERBRETEAU

Trésorier : André BERNARD

Trésorier-Adjoint : Jean-Claude HEMERY

Si vous souhaitez pratiquer le football au cours de cette nouvelle saison, il vous est toujours possible de vous inscrire auprès de notre secrétaire A. HUBERT (40.03.57.50).

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS :

Poussins	: Mer	credi de	14	Н 30	à 16	Н	30	
Pupilles	: Mer	credi de	17 1	H 00	à 18	Н	30	
Minimes	: Mer	credi de	18 1	H 15	à 20	Н	00	
Cadets	: Mer	credi de	18 1	H 15	à 20	Н	00	
Juniors Seniors) Mar	di et Je	ıdi o	de 19	H 1	5 -	21	н 3



BASKET CLUB BASSE-GOULAINE B.C.B.G.

La saison 1987 - 1988, s'annonce sous les meilleurs auspices pour le B.C.B.G. :

Sans tenir compte de l'Ecole de Basket, ce sont quatorze équipes qui seront engagées dans les différents championnats et, pour la première fois de son Histoire, le Club verra évoluer ses équipes

Masculin SENIOR en Promotion d'HONNEUR

Féminin SENIOR en 2° Série.

Nous souhaitons que ces équipes "fanion" portent haut les couleurs de Basse-Goulaine et qu'un public nombreux vienne les soutenir tout au long de la saison.

Le Bureau

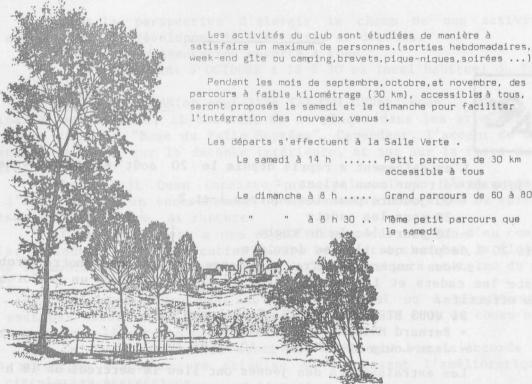
Pour tous renseignements : tél. chez Mr CHAMPAIN au 40.06.01.68.

A.C.C.T. - Basse-Goulaine





VOUS VOULEZ VOUS FAIRE DES AMIS, NOUS REJOINDRE AU SEIN DE L'ACCT



week-end gîte ou camping, brevets, pique-niques, soirées ...)

Pendant les mois de septembre, octobre, et novembre, des parcours à faible kilométrage (30 km), accessibles à tous, seront proposés le samedi et le dimanche pour faciliter l'intégration des nouveaux venus .

Les départs s'effectuent à la Salle Verte .

Le samedi à 14 h Petit parcours de 30 km accessible à tous

Le dimanche à 8 h Grand parcours de 60 à 80 km

à 8 h 30 .. Même petit parcours que le samedi

	honneur : M. MAINGUENEAU André			
	M. SAULNIER Christian	06	04	06
	a Tréperie	03	56	34
68 rue du Mo	oulin Soline Tél. 40	03	55	04
116 rue de la	Croix des Fosses Tél. 40	03	58	90
	communication : Mme LELU Nicole Échalier Tél. 40	03	57	22
	s sorties du samedi : AUR Nicole, rue du Moulin Soline Tél. 40	06	01	19
MIle BOUTI	N Bernadette, 60 rue du Moulin Soline . 40 jeunes : M. LE NAHELEC Xavier			
	alier Tél. 40	03	56	72

... la liberte a

PORTES OUVERTES les 3 et4 octobre 1987

(SALLE VERTE)

Le 3 Octobre 1987 à 14 h : Sortie de 25 km accessible à tous .

Le 4 Octobre 1987 à 8 h 30 : Sortie de 25 km accessible à tous .

Pendant ces deux journées vous pourrez vous renseigner sur les activités du club .

Vous êtes également conviés à L'ASSEMBLEE GENERALE du club qui aura lieu le 4 Octobre à 10 h, aussitôt après la sortie vélo .

Les «extra-pédestres» de Basse-Goulaine 3

CALENDRIER DES SORTIES

Dates	Heures de Rendez-vou				
Dimanche 13 SEPTEMBRE 1987	8 H 30				
Dimanche 27 SEPTEMBRE 1987	8 H 30				
Samedi 24 OCTOBRE 1987	13 H 45				
Samedi 14 NOVEMBRE 1987	13 H 45				
Samedi 5 DECEMBRE 1987	13 H 45				

Lieu de Rendez-vous : SALLE VERTE

Pour tous renseignements : se présenter Parking Salle Verte à l'heure des départs des randonnées, ou téléphoner à : GALLARD Vital 40.06.00.62 ou DESPROGES Marie Thérèse 40.06.00.75.



L'entrainement a repris depuis le 20 août et nous avons eu la joie de voir que nous avions :

- 60 joueurs pour les équipes 1 et 2
- 20 pour les cadets
 - 18 pour l'école de rugby

soit 20 % de plus que l'année dernière.

Nous espèrons faire une bonne saison mais notre problème reste les cadets et l'école de rugby où nous souhaitons un renforcement des effectifs.

- SI VOUS ETES INTERESSES, Téléphonez à :
- Bernard MOINARD 40.25.64.90
- Jean-Louis COULONNIER 40.54.94.29

Les entrainements des jeunes ont lieu le mercredi de 19 h à 20 h 30 et le samedi de 14 h 30 à 16 h au terrain des Rouleaux.



L'activité tir à l'arc est ouverte aux enfants et adultes de la Commune.

Pour les jeunes âgés de 9 ans et plus, les entrainements auront lieu dans la salle omnisports le Mercredi de 14 H à 15 H 30 ou 15 H 30 à 17 H, selon deux groupes de niveau.

Pour les adultes, entrainements le mercredi de 21 H à 22 H 45 Salle omnisports.

Reprise de l'activité et inscriptions fin septembre, début octobre. Information par voie de presse.

Pour tout renseignement : téléphoner avant 20 H 30 à :

Monsieur OUINIOU 3, impasse de la Trêperie BASSE-GOULAINE 40.06.02.29

Didier QUINIOU

Les cours se répartissent comme suit :

21

Club Yoga

- Lundi et jeudi soir - 18h30 à 20h, avec Hélène RIGAULT - Mardi matin - 10h à 11h30 avec Lucien NICCOLI - Jeudi matin - 10h à 11h30 avec Charles MOIGNETEAU

Basse-Goulaine

N.B. Pour les cours du lundi et jeudi soir. Hélène souhaite regrouper les débutants le lundi.

Les tarifs sont pratiquement inchangés pour cette

- adhésion annuelle comprenant l'assurance - tarif trimestriel (à payer au début du trimestre) 165 F

Dans la perspective d'élargir le champ de nos activités, il est possible de développer la discipline ci-dessous.

Séance de présentation ouverte à tous :

Le Lundi 5 OCTOBRE à 18 H 30 au local habituel du Yoga.

LE TAI-JI QUAN(on peut lire TAI CHI CHUAN) nous vient de Chine. A son origine, il convient de le placer dans les arts martiaux; ce terme signifie "Boxe du Faîte Suprême". Cependant, l'accent de cette pratique se porte sur la détente intérieure, et non sur la force muscu-

Le Tai-ji Quan consiste principalement en l'apprentissage et l'affinement d'un enchainement de mouvements circulaires ou spiralés présentant ni brisure, ni rupture.

Chaque mouvement a une signification sur le plan d'un combat. Mais, la lenteur de son exécution incite le sujet à chercher la fluidité dans la mobilité de son corps, ainsi qu'à tendre vers un calme du men-

Le Tai-Ji Quan peut se pratiquer seul ou à plusieurs; il ne peut pas causer d'accident corporel puisqu'aucun coup ou chute n'est mis en action. Il est abordable par tous.

Le Tai-Ji Quan, dit aussi art de longue vie, s'accorde avec les principes d'acupuncture chinoise en favorisant l'amélioration de la circulation énergétique.

L'entretien de la coordination psychomotrice et l'invitation naturelle à une meilleure activité respiratoire permet d'entretenir un équilibre sain.

A travers les mouvements du Tai-Ji Quan, celui-ci nous propose donc de préserver, ou de retrouver, un certain bien-être souvent menacé en ce temps.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS: Lucien NICCOLI 40.06.01.16

Marie-Jeanne COUDRIAU 40.03.53.47 Michèle TANNIOU 40.06.01.65

DANSE RYTHMIQUE MODERN'JAZZ

Au Club des Jeunes "Le Zodiaque" (face P.T.T.), les cours de danse assurés par Nadine LUNION, professeur diplômée d'Etat, redémarrent actuellement une nouvelle saison.

Saison 87/88 qui sera la 10ème pour cette activité à BASSE-GOULAINE, et dont l'essor est de plus en plus croissant.

Les cours s'adressent aux enfants à partir de 4 ans, fillettes, jeunes filles, dames, garçons acceptés.

Tous renseignements et inscriptions par téléphone au 40.50.33.31 de 9H30 à 11H30 (sauf Mercredi), ou au Club le lundi de 18 H à 20 H et le vendredi de 17H à 19H.

Spectacle assuré à NANTES en Juin 1988. Inscriptions TOUTE L'ANNEE. VENEZ NOMBREUX!

Bouquet d'Automne



Cette année, le Club a organisé sa "sortiegrillades" dans le parc naturel de Pont Caffino (ancienne carrière située sur la Maine). Ouvert au public depuis 1980, il offre un site très vaste, dont l'aménagement est fait en fonction de la promenade, du pique-nique et des activités existantes.

Tout ce monde a pris place sur une aire rustiquement aménagée de tables et de barbecues, en surplomb de la rivière où évoluent de nombreux amateurs de canoë-kayak. Le coin

idéal pour passer agréablement la journée.

Dans l'après-midi, certains ont engagé des parties de cartes ou de pétanque. D'autres se sont promenés dans le parc.

Avant de regagner le car, chacun a fait sa petite collation de galettes à la crêperie du Pont.

C'est à la faveur d'une belle journée ensoleillée que cette sortie-grillades" fut un réel succès.

LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

Les Loisirs Artistiques Goulainais repartent d'un bon pied pour l'année 87 - 88. Ils vous proposent :

- L'ART FLORAL animé par Madame GALLARD tél: 40.06.00.62, une fois par mois: un soir ou un après-midi.

- LA PEINTURE SUR SOIE sous la responsabilité de Madame DOUAULT tél: 40.03.58.89, un soir une semaine sur deux.

- LE DESSIN enseigné par Monsieur DESMARS tél 40.34.43.31, un soir ou un après-midi tous les 15 jours.

- LES EMAUX : l'idée d'un atelier a été envisagée. Les personnes intéressées doivent se faire connaître. Une réunion d'information sera alors organisée (Monsieur-DESMARS, tél: 40.34.43.31).

Bonne rentrée à Tous

LE BUREAU

- Madame GALLARD 40.06.0062 - Madame PAITIER 40.03.58.29
- Madame BERNARD 40.06.00.29
- Madame LENY 40.06.04.14
- Madame AUBIN 40.34.50.02
- Madame DEDIEU: 40.06.00.34.





ECOLE DE MUSIQUE

Les cours débutent cette année la semaine du 28 Septembre au 3 Octobre.

L'école propose l'apprentissage des instruments suivants

- PIANO
- GUITARE
- ORGUE
- BATTERIE
- VIOLON
- SAXOPHONE
- FLUTE

Par ailleurs cette année verra la mise en place d'une chora-

Il y aura comme en 86-87 deux auditions, ce qui permet de faire des programmes plus légers. Elles devraient avoir lieu vers la fin mars et la fin juin.

L'école espère pouvoir enfin vous inviter à deux concerts donnés par des musiciens de la région.

Le Bureau

Personnes à contacter : M. VOLLARD Jean-Claude 40.03.58.16 40.06.03.96 Mme HERY Claudine Mr MOREAU Michel 40.03.53.73

ASSOCIATION DES CHASSEURS

Notre association a 40 ANS. Eh... OUI.

Elle est très certainement la plus ancienne de notre Commune. Elle a été créée début 47 et enregistrée au Journal Officiel le 26 Février 1947.

L'Annoncé était libellé comme suit : Déclaration à la Préfecture de la Loire-Inférieure d'une association des Chasseurs de Basse-Goulaine, but : réglementation de la chasse sur le territoire de la commune, destruction rationnelle et modérée du gibier, répression du braconnage, divagation des chiens.

En 1987 ce petit condensé est toujours et plus que jamais d'actualité et reste notre leitmotiv.

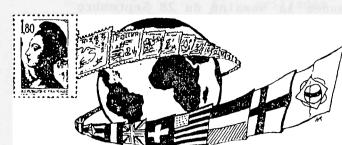
Notre société de chasseurs se compose de 85 adhérents. Son Président Mr GUILLOUCHE, son trésorier Mr LECAMP et son secrétaire Mr PILLET sont à votre disposition pour tous renseignements.

La chasse s'étend sur une période d'environ 3 mois, soit 17 à 20 jours effectifs, activité restreinte comparativement à certaines associations et quoiqu'on en pense peu couteuse pour la collectivité de Basse-Goulaine.

Si vous êtes curieux de savoir comment se déroule une journée de chasse sur votre commune et même d'y participer, vous pouvez prendre contact avec le Secrétaire de l'association Mr PILLET Tel. 40.03.55.74.

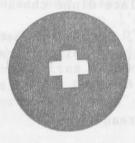
> Le Secrétaire, PILLET Paul

BASSE-GOULAINE



Reprise des activités le :

MERCREDI 21 OCTOBRE Ex-Maternelle, près de la Mairie. Collectionneurs de timbres postes venez vous initier et compléter votre stock, chaque mercredi de 17h30 à 19 H.



Association départementale de Protection Civile de Loire-Atlantique

it : Déclaration à la Fra-

ASSOCIATION de SECOURISME de BASSE-GOULAINE

SAUVER DES VIES ?...

A LA PORTEE DE TOUS!

L'association de Secourisme de Basse-Goulaine organise du 9 Octobre 1987 au 22 Janvier 1988 sa nouvelle session annuelle en vue de l'obtention du <u>Brevet National de Secourisme</u>. Les cours se dérouleront les mardis et vendredis de 20h à 22h.

Les inscriptions auront lieu le :
- Vendredi 2 OCTOBRE 1987 à 20H30

à l'ancienne école maternelle derrière la Mairie .

- le coût de l'inscription et des cours est de 190 FRS.

- condition d'inscription : être né au plus tard en 1971.

- pour tous renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner au 40.06.00.61.

AMICALE SAINT-BRICE

L'Amicale Saint-Brice est composée d'Anciens élèves, parents et amis des écoles St Brice et Ste Marie ainsi que la paroisse.

Elle organise la kermesse paroissiale dont les ressources apportent une aide appréciable aux écoles et à la paroisse.

Début septembre, un rallye a lieu au cours duquel les amicalistes se retrouvent dans la détente et la bonne humeur.

Si vous désirez des renseignements complémentaires sur notre amicale ou venir nous rejoindre vous pouvez prendre contact

Mr CASSARD Yves Tél. 40.06.03.81 Mr THIBAUD Gilbert Tél. 40.03.58.12

Mr BORDET Claude Tél. 40.03.57.74

Mr GUILLONNEAU Joseph Tél. 40.06.01.88



GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS DE BASSE-GOULAINE (U.N.C. - A.C.P.G. - A.F.N.)

Le bureau rappelle à ses adhérents, titulaires de la carte du combattant qu'ils peuvent se constituer une retraite complémentaire "Mutuelle du Combattant". Cette retraite bénéficie pour les adhésions actuelles de subventions de l'Etat comprises entre 25 % et 60 % qui seront réduites de moitié à partir du ler Janvier 1988. Les personnes intéressées, sont priées de se presser de façon à profiter de cette subvention au taux fort.

- Rappelle également à ceux qui auraient oublié de faire la demande de carte de combattant de la faire au plus vite, de façon à ne pas perdre leurs avantages.
- Notre concours de belote, aura lieu courant Novembre, aucune date n'étant prise, le calendrier inter société n'est pas établi. Aussi nous demandons, une bonne participation de la part des adhérents.
- Le Congrès National A.C.P.G. aura lieu cette année à La Baule les 25-26-27 Septembre 1987. Un article paraîtra dans la presse pour les détails de la cérémonie du Dimanche 27 Septembre.

Pour tous renseignements concernant ces activités, s'adresser au bureau ou téléphoner au 40.06.03.96.

FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET DES HANDICAPES GROUPEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

La FEDERATION NATIONALE des ACCIDENTES DU TRAVAIL et des HANDICAPES - GROUPEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

demande à tous ses Adhérents et <u>Sympathisants</u> de participer en masse au meeting organisé le <u>26 Septembre prochain</u> à <u>LAVAL</u> pour <u>DEFENDRE</u> LA SECURITE SOCIALE.

Un voyage sera organisé pour ce jour aux départs de <u>NANTES - REZE</u> et <u>SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE</u> - avec visite commentée de LAVAL, avant - pendant et après la Guerre, et repas de midi pour le prix de 150 FRS.

Le départ est fixé le matin à 7h - (Prévoir un casse-croûte pour le premier arrêt à CHATEAUBRIANT) à la Carrière des Fusillers. S.V.P. - S'inscrire avant la 15 Septembre 1987, à ST SEBASTIEN chez Monsieur CAMON Claude Tél. 40.34.34.50.

UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES U.V.F. Section de BASSE-GOULAINE

UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES
U.V.F. Section de BASSE-GOULAINE

L'Association U.N.R.P.A. qui a déjà plusieurs adhérents sur la Commune a pour but de divertir les retraités.

(Jeux - Boules - Cartes) etc...

Une sortie est organisée chaque mois (visite - restaurant etc...)

Deux voyages ont lieu chaque année, en Mai (11 jours) et septembre (5 jours).

Pour tous renseignements : contacter Madame Germaine CHASTEAU

7, place de la Rivière BASSEGOULAINE, Responsable sur la Commune.
Tel. 40.06.03.25



ASSOCIATION

"BONHEUR EIFFEL"

Régie par la Loi du 1er juillet 1901, n° 16048

LA JOIE DE LA RENTREE

Le 31 Août à 9 heures les portes de notre centre se sont réouvertes et nos six jeunes en franchirent le pas avec, tous, le sourire aux lèvres et le bonheur de reprendre ensemble leur vie journalière.

Après un mois de vacances les souvenirs à raconter seront nombreux et chacun se fera un honneur de mettre en pratique les quelques connaissances qu'il aura acquises durant cette période.

Pour eux, la joie de la rentrée c'est la joie de pouvoir rentrer au centre, au lieu de rester seul à la maison ou à l'hôpital comme par le passé.

Pour moi, la joie de la rentrée c'est d'avoir cette entrée 1988 à proposer à six familles qui seront soulagées durant ces douzes mois à venir, de leur fardeau toujours plus lourd.

Depuis trois années de fonctionnement, chacun a su apprécier les avantages d'une telle structure et notre premier objectif maintenant est de trouver un local avec jardin pour recevoir ce groupe de huit personnes vivant continuellement en appartement.

Pour toute personne éprouvant le désir de participer à la réussite de notre projet, se renseigner auprès de,

Jacques MARECAUX 111 rue de l'Arche 44115 BASSE-GOULAINE

Tél. 40.03.55.77

VESTIAIRE

Nous rappelons que:
- le vestiaire est ouvert, à tous, les jeudis de 15 heures à 17 heures, à la Vielle Cure.

- nous acceptons tous vêtements pour nourrissons, enfants et adultes, et vous remercions par avance de vos dons.

- notre équipe se tient à votre disposition pour vous recevoir et vous diriger vers les vêtements que vous désirez.

Société Protectrice des Animaux

DE LOIRE-ATLANTIQUE

fondée en 1936

Association sans but lucratif fonctionnant sous le régime de la loi du les Juillet 1901 Reconnue d'utilité publique par décret du 22 Janvier 1971

Siège Social et Refuge : La Guiblinière, par Saint Joseph de Porterie

Cidex 38 - 44300 NANTES - Téléphone (40) 30 01 75 - C.C.P. Nantes 1,069.50 J

APPEL de la S.P.A. de L.A.

La Société Protectrice des Animaux de L.A. reconnue d'Utilité
Publique, vient enfin d'obtenir l'autorisation de construire à CARQUEFOU un grand refuge pour animaux abandonnés (204 chiens et 40 chats).

En raison des mesures de sécurité et de prévention des nuisances qui lui sont imposées, le coût de la construction dépassera de beaucoup l'estimation initiale. Les subventions qui nous seront apportées par les Municipalités du SIMAN et, nous l'espèrons, par le Département. ne suffiront pas à couvrir le coût de la réalisation. Il nous faut trouver le complément.

Aussi, comme les services rendus par la S.P.A. de L.A. sont d'intérêt public et que toutes les communes du Département pourront faire appel à nous, nous demandons à tous de nous aider. Ami ou ennemi des animaux, chacun peut avoir besoin de nous.

C'est pourquoi nous ouvrons une SOUSCRIPTION-PARTICIPATION, en espèrant que notre appel sera entendu. Les dons peuvent être adressés à notre C.C.P. (S.P.A. de L.A. C.C.P. 1069.50 J NANTES), ou envoyés à la S.P.A. de L.A., la Guiblinière, CIDEX 38 44300 NANTES.

Les dons étant fiscalement déductibles dans la limite de 5% du revenu imposable, un reçu sera envoyé contre enveloppe timbrée.

Merci à tous ceux qui voudront bien nous aider.

LOIRE-ATLANTIQUE MUTUALITE

LOIRE-ATLANTIQUE-MUTUALITE invite ses Adhérents à participer à une Réunion d'Information sur le Bilan 1987 et les perspectives 1988 pour leur Mutuelle.

Cette réunion aura lieu :

le MARDI 29 SEPTEMBRE à 18 Heures Salle de l'Ancienne Mairie - Rue des Halles LE LOROUX-BOTTEREAU

Au cours de cette réunion, les Adhérents seront informés sur les raisons des mesures prises par leur Mutuelle, suite au dernier plan de rationalisation de la Sécurité Sociale.

Ils seront également invités, s'ils le désirent, à faire part de leurs suggestions et de leurs besoins pour 1988 (Remboursements, Cotisations, Garanties...)

La soirée se terminera par le Verre de l'Amitié.

Il est rappelé également aux Adhérents que, suite à la Création de la Maison de la Mutualité à REZE, tout courrier est à adresser à :

LOIRE-ATLANTIQUE-MUTUALITE
19, rue Louise Michel
44400 REZE

Correspondante pour BASSE-GOULAINE:

JEUSEL Suzanne - 9, rue de l'Echalier - Tel. 40.06.01.04

Permanence: le Mercredi de 10H à 11H.

LA PUBLICITE SUR LES MINIBUS

La publicité sur les MINIBUS, qui avait été décidée par le biais de la Société "Bulletin d'information" ne fonctionne plus actuellement faute d'annonceur.

La Ville de VERTOU vous rappelle que les commerces et les artisans peuvent se faire connaître par le MINIBUS.

C.A.L. PACT ARIM de LOIRE-ATLANTIQUE

Antenne de CLISSON - Mairie de CLISSON Tél. 40.78.35.14

Permanences de Madame ALLON du 1er Septembre 1987 au 31 Décembre 1987

LE LOROUX-BOTTEREAU: Un mercredi par mois, de 9H00 à 12H00, en Mairie

Tel. 40.03.75.55

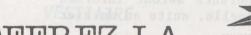
16 Septembre - 14 Octobre - 18 Novembre - 9 Décembre

VERTOU: Tel. 40.34.43.00 Un mercredi par mois, de 14H00 à 17H00, en Mairie 9 Septembre - 7 Octobre - 4 Novembr - 2 Décembre

REFONTE DES LISTES ELECTORALES

En 1987, a lieu la refonte générale des listes électorales politiques. Chaque électeur recevra donc en 1988, une nouvelle carte d'électeur. Afin que celle-ci ne comporte pas d'anomalies et parvienne bien à son destinataire, vous êtes priés, dès maintenant, de signaler au Bureau des Elections, les erreurs que vous pourriez avoir constatées ou les changements intervenus, soit dans l'état-civil, soit dans l'adresse.

Pour les nouveaux habitants de la Commune, ils doivent se faire inscrire avant le 31 DECEMBRE 1987.





REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA TÉLÉDIFFUSION BUREAU DE BASSE-GOULAINE - LOIRE-ATLANTIQUE



DIX BOITES VENDUES

LA ONZIEME EST GRATUITE

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour obtenir une CARTE NATIONALE D'IDENTITE, le demandeur doit présenter <u>LUI-MEME</u> les pièces suivantes :

- LE FORMULAIRE de DEMANDE dûment rempli ;
- un EXTRAIT d'ACTE de NAISSANCE de moins de 3 mois dans le cas d'une première demande ou d'un renouvellement à la suite de la perte ou du vol du titre précédent (dans ce dernier cas, produire la déclaration de perte ou de vol)

ou

ANCIENNE CARTE D'IDENTITE en cas de renouvellement

- DEUX PHOTOGRAPHIES D'IDENTITE récentes et identiques, de face et tête nue
- UN TIMBRE FISCAL de 115 F
- JUSTIFICATIFS de DOMICILE tels que : certificats d'imposition ou de non imposition, quittances d'assurance pour le logement, factures récentes d'électricité, de gaz ou de téléphone, quittances d'allocations familiales ou de sécurité sociale, titre de propriété ou contrat de location Produire deux documents
- DOCUMENT COMPORTANT UNE PHOTOGRAPHIE, tel que carte nationale d'identité ou passeport même périmés, permis de conduire, carte de combattant, carte d'identité professionnelle, titre de pension, permis de chasse, carte S.N.C.F.
- LIVRET de FAMILLE pour mentionner un changement d'état-civil (femmes mariées, veuves ou divorcées) La femme divorcée autorisée à conserver l'usage du nom de son ex-mari doit produire la décision de justice lui reconnaissant ce droit.

Si le demandeur est né à l'étranger ou de parents nés à l'étranger, il pourra lui être demandé en outre, un certificat de nationalité française.

Quant un MINEUR formule une demande de carte nationale d'identité, il doit être accompagné de son représentant légal qui remplit et signe l'autorisation insérée dans le formulaire de demande et produit la pièce justifiant de sa qualité : selon le cas, LIVRET de FAMILLE, décision de justice statuant sur la garde du mineur...

RENSEIGNEMENTS UTILES...

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE (Permanences)

Le MERCREDI de 10 Heures à 11 Heures 30 Salle n° 2 ancienne maternelle (près Mairie)

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

La C.A.F. de L.A. assure une permanence chaque lundi de 15 Heures à 16 Heures Salle n° 2 ancienne maternelle (près Mairie)

.....

CENTRE MEDICO-SOCIAL 156, rue du Grignon Tel. 40.06.02.31

- ASSISTANTE SOCIALE (Madame THOMAS) Reçoit tous les jeudis de 9H3O à 14H ou sur rendez-vous en téléphonant au 40.06.02.31 ou 40.34.20.38

- CONSULTATION DES JEUNES ENFANTS Le ler Jeudi du mois de 14H à 16 H
- PUERICULTRICE (Madame GODARD) Le 3ème jeudi du mois de 14h à 16h
- VACCINATIONS

Le premier mercredi du mois à 13 H 45.

RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens nés en Juillet, Août et Septembre 1970, doivent se présenter en MAIRIE du 1er Octobre au 31 Octobre 1987 (sauf le samedi matin) munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser militairement.

MARCHE

Tous les Mercredis matin, place de l'Eglise.

CORRESPONDANTS DE JOURNAUX

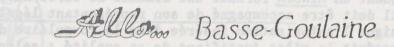
OUEST-FRANCE

PRESSE-OCEAN

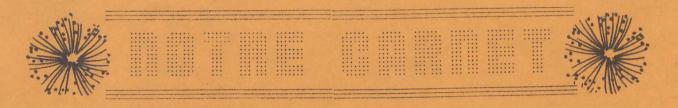
Monsieur GENDRE BASSE-GOULAINE HAUTE-GOULAINE Tel. 40.03.54.04 Tel. 40.54.58.92

Monsieur Serge PASOUET 5, rue de la Fresnaie 8, rue des Ecureuils





				. 40.03.55.56
MAIRIE	Services	Techniques	 	. 40.06.05.09
MAIRIE	Gardien		 	. 40.03.50.98
		SEBASTIEN		
CENTRE	MEDICO-SO	OCIAL	 	. 40.06.02.31





Gaël BERGER - 256, rte du Loroux-Bottereau Mathieu CASANOVA - 1, place St Brice Claire BREBION - 9, avenue de la Trêperie Juliette FLANDROIS - 195, rue du Grignon Katell BRELET - 28, rue de la Giraudière Adrien MARS - 23, allée des Touzelles Nicolas BLAIN - Launay-Bruneau Emilie LOIZEAU - 1, rte des Landes de la Plée Lilian SAVIN - 1, imp. Jean-Paul Sartre Charline TARDINEL - 168, rue Ile Chaland Nawel BARBIER - 7, rue du Poitou Damien PRIOU - 126, rte des Landes de la Plée Vivien BERNARD - 31, rue de la Champagnère Sophie LHERMITTE - 3, rue du Pré Turpin Stéphane LEGRAND - 20, rue des Chênes Rouges Sylvain BOUYER - 6, rue Maurice Ravel Justine MOREAU - 15, rue de la Prise Giselinde TOUET - 5. imp. Paul Eluard Marie AYRAUD - 22, rue du Hamelin Sandra MOUILLESSE - 4, rue du Poitou



Patrice SALVADOR - NANTES et Christine LECLERC - Rte des Landes de la PLée Rémy Lépinay et Fabienne HUBERDEAU - rue de la Razée Gilles AYRAUD et Michelle MARCAIS - rue du Hamelin Jacques DOUILLARD - NANTES et Marie-Pierre LE GOC - rue du Hamelin Jean-Michel BABONNEAU - rue du Pont Brédy et Dominique DIEZ - imp. de la Trêperie

Philippe ROUILLON - rte des Landes de la Plée et Nathalie BOUNY - PARIS Loïc QUERE - Rue de Provence et Muriel BONRAISIN - rue de Provence



Mr MAITRE Henri - 49 ans - 26, rue de la Razée Mme MAISONNEUVE Marie-Louise née PERRAUD - 81 ans - 30, rue Busson-Billault Mme CHEVALIERMie-Joséphe née ARDOUIN - 54 ans - 63, rue du Tertre Mr BARON Jean-Baptiste - 54 ans - 4, rue de la Jarnigarnière David EUZENAT - 15 ans - 3, avenue du Chatelier Patrice DESAINTDO - 20 ans - 1, rue de Bretagne Mme LARROQUE Marie née LABARTHE - 94 ans - 19, rue de la Jarnigarnière Mr Maurice BRIFAULT - 72 ans - 24, rte de la Cassardière

desirances and

Acres charge large in 12 kennes

- 60 05 02 TZ

March Mans - 22, 1200 and 1200

engalstow.

PARALOS SALVADOR - NANTES DE CHRONTINO CHOLERC - REG dus Landes da Es.Prin Ring Librard al Labordor Wideella - aus de 20 Rusis Gardes Avrard et Vionella Mares - racing rubbein Jaconde Dintelaro - Mares et Monde-Fierre de 600 - aux du Mondian Jacon Richel Bardnerin - aux du Port Bardy al Reginique PIEZ - Aux du

thrispo Rougeld and the lands of the Ed Elds of Malice Bound - Parts are given by the Bound of the State of t

Pecia

THE MATTERS HOUND OF AN ARROY TO THE THE CARRIES OF THE STATES AND SOUTH TO THE MATTERS AND SOUTH TO THE MATTERS OF THE SOUTH THE STATES OF THE ST